

NOS REVENDICATIONS

FINANCEMENT

Les 4000 organismes d'action communautaire autonome ont besoin de 460 millions de dollars de plus par année pour financer adéquatement la réalisation de leur mission, et ce, d'ici le budget 2022.

L'indexation des subventions à la mission doit également être accordée à tous les groupes et calculée en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement, hausse estimée à 3,25% annuellement.

AUTONOMIE

Près de vingt ans après l'adoption de la *Politique de reconnaissance de l'action communautaire*, l'autonomie des organismes est trop fréquemment menacée.

Le gouvernement doit rendre cette politique prescriptive et veiller à ce que tous les paliers gouvernementaux respectent pleinement l'autonomie des organismes.

JUSTICE SOCIALE

La population continue de subir les conséquences désastreuses des mesures d'austérité et la crise sanitaire causé par la pandémie de la COVID-19 a accentué les inégalités et fragilisé le filet social.

Il est urgent que le gouvernement mette en place une série d'actions structurantes pour réaliser la justice sociale, notamment par un réinvestissement majeur dans les organismes communautaires, les services publics et les programmes sociaux.

www.engagezvousaca.org



UNE CONJONCTURE SUR FOND DE PROMESSES BRISÉES



Après une année éprouvante à faire preuve d'adaptation et de ténacité pour traverser la pandémie et maintenir un filet social autour des personnes en situation de vulnérabilité, après les années d'austérité budgétaire qui ont fragilisé le tissu communautaire et après des décennies de sous-financement, le gouvernement de François Legault a fait le choix, dans son dernier budget, de laisser tomber les organismes communautaires. Pourtant, la CAQ s'était engagée lors des dernières élections à mieux soutenir les organismes et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet a fait plusieurs promesses à cet effet depuis l'entrée au pouvoir du gouvernement. À un an, presque jour pour jour, des prochaines élections provinciales, il est urgent de rappeler à M. Legault ce qu'il nous a promis.

Que nous avait-on promis?

De l'argent à la mission globale!

Lors de la campagne électorale de 2018, M. Legault s'est engagé à donner " Un meilleur soutien, une plus grande reconnaissance et une simplification des procédures administratives pour l'obtention de financement pour ces organismes communautaires qui répondent à une multitude de besoins non couverts par les réseaux publics". Ce que nous traduisons par "augmenter le soutien à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome".

Bien qu'il y ait eu des investissements à la mission globale totalisant 148 millions\$ en 2019, 2020 et 2021, près de la moitié provenaient des engagements du précédent gouvernement. De plus, les sommes investies sont loins de couvrir tous les besoins et tous les secteurs d'activité. Par exemple, aucune somme dans le secteur de l'environnement et presque rien en éducation (1 millions\$). Au total, c'est 460 millions\$ de besoins qu'il lui reste à combler!

Un plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC)

C'est le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, qui est responsable de piloter, au sein du gouvernement, les travaux visant à mieux soutenir les organismes d'action communautaire autonome de manière globale.

Pour réaliser l'engagement électoral de son parti, M. Boulet s'est engagé, dès l'hiver 2019, à déposer un plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC). Celui-ci devait annoncer des augmentations importantes du financement à la mission globale ainsi que diverses mesures visant à mieux reconnaître les expertises et l'autonomie des organismes. Le dépôt du PAGAC nous était promis pour le printemps 2021, mais cette promesse a été rompue puisque le ministre l'a reporté en 2022. Rappelons que le dernier PAGAC remonte à 2004, ce qui explique en grande partie le désengagement du gouvernement à l'égard de l'action communautaire autonome depuis 15 ans.

Pourquoi est-il important d'agir maintenant?

La mise à jour économique de novembre 2021 et le budget du printemps 2022, qui précèdera les prochaines élections provinciales, constituent nos dernières chances de faire des gains financiers importants avant le retour confirmé des politiques d'austérité. Même si le gouvernement nous a promis des investissements importants et structurants pour 2022 via le PAGAC, assurons-nous de mettre la pression nécessaire pour qu'il respecte ses engagements!

Notre patience a des limites!

Après 15 ans d'inaction et de désengagement, notre patience a assez duré! Il n'en tient qu'à nous de positionner l'action communautaire autonome dans l'espace public comme un choix de société essentiel au développement social et économique du Québec. C'est pourquoi nous invitons l'ensemble des organismes de tout le Québec à prendre part aux trois moments d'actions d'Engagez-vous pour le communautaire qui s'enclencheront dès l'automne.

Abonnez-vous à l'infolettre et consultez www.engagezvousACA.org pour tous les détails